

Déjà antérieurement, ce prince avait montré l'estime qu'il avait pour le sieur de la Rocque, en ordonnant, par rôle ou bordereau¹, signé de sa main à Chantilly, le 15 juin 1531, de lui payer « la somme de troys cens escus, à prandre sur les deniers provenans de la vente et composition de l'office de aulneur de toilles en la ville de Rouen, vaccant par le trespas de fen Thierry Chiffes. » J.-F. de la Rocque était alors « escuier ordinaire de l'escuirie du roy. »

Michel d'Amboise lui consacra dans son Babilon une épître où il l'appelle « mon cappitaine. »

Tel était le personnage qui rêvait un brillant avenir au Canada.

III

Le 15 janvier 1540 (1541 n. s.) des lettres patentes de François I^{er}² le constituaient « lieutenant général, chef duc-teur et cappitaine de la diete entreprise (de colonisation) ensemble de tous les navires et vaisseaulx de mer et pareillement de toutes les personnes, tant gens de guerre, de mer, que autres..... ordonnéz et qui yront en la diete entreprise expédition et armée, allant audiet voyage. » Ces lettres reproduisent tous les considérants que nous avons déjà relevés dans les lettres données à Cartier. « En considération desquelles choses, ajoute le roi, avons advisé et délibéré de renvoyer es dits pays de Canada et Ochelaga et autres circonjacens, mesmes en tous pays transmarins inhabités, ou non possédéz, ne dominés par aucuns princes chrestiens, aucun bon nombre de gentilzhommes, nos subjectz, tant gens de guerre qui peuplent de chacun sexe et autres libéraux et mécaniques, pour plus avant entrer es dits pays et jusques en la terre de Saguenay et tous aultres pays susdits, affin

1. Arch. nat. J, 960, cahier 3, f^o 12.

2. Arch. nat. Livre rouge, U. 751, f^o 57-62. — H. HARRISSE, *Bibliographie et cartographie de la Nouvelle-France*, Paris, Tross, 1872, p. 243-253.